

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

RÈGLEMENT

GARANTIE3 COVER est le service d'assistance technique visant à une seule réparation uniquement en cas de dégât accidentel, au cours des 12 premiers mois de la date d'achat du produit; de plus, quand il sera impossible de procéder à la réparation, le prix d'achat du produit, réduit de 30%, sera remboursé.

Si le dégât n'est pas considéré comme accidentel, comme : les défauts reconnus dans la garantie légale, les dégâts à l'équipement, les dégâts aux parties esthétiques mais qui n'affectent point à la fonctionnalité du produit, les dégâts causés par une faute intentionnelle ou par une négligence du Client, les dégâts du logiciel, les dégâts dus à la corrosion et/ou à l'oxydation, les dégâts causés par un mauvais usage non conforme au mode d'utilisation prévu par le fabricant, les dégâts aux matériels consommables et les dégâts dus à l'usure, Business Company S.p.A. communiquera au client qu'il ne pourra pas utiliser les services de la couverture de GARANTIE3 COVER et rendra le produit sans le réparer.

ACTIVATION

GARANTIE3 COVER devra être activée sur le site www.garantie3.ch au plus tard entre le 7^o jour à compter de la date d'achat du produit. En activant GARANTIE3 COVER la Business Company S.p.A. fournira au client un service d'assistance technique, pour une seule réparation ou le remboursement du bien, dans les limites fixées comme de suite indiqué. suite indiqué.

DURÉE ET ENTRÉE EN VIGUEUR

GARANTIE3 COVER vise à une seule réparation ou au remboursement du produit en cas de dégât accidentel, et aura la durée comme indiqué ci-dessous:

- GARANTIE3 COVER commencera à partir de la date d'achat du produit, pour un maximum de 12 mois, comme indiqué sur le document d'achat et/ou jusqu'à la fourniture d'une seule réparation ou du remboursement du bien.

- Pour bénéficier des services de la couverture de GARANTIE3 COVER le certificat devra être activé dans les 7 jours à compter de la date d'achat du produit.

MODALITÉ DE DISTRIBUTION

Le service GARANTIE3 COVER sera fourni de la même manière indiquée dans le certificat de garantie d'origine délivré par le fabricant et en vigueur au moment de l'achat du bien; la réparation ou le remboursement ne sera possible que pour un seul incident dans la validité de cette extension et ne pourra pas avoir une valeur supérieure à celle prévue par le présent certificat, soit d'un montant de 250,00 / 500,00 / 1000,00 CHF (selon le certificat sélectionné). Sont exclus du service l'ensemble des endommagements et des dégâts qui ne sont pas considérés accidentels, comme déjà indiqué ci-dessus. Pour la réparation du produit aucune franchise n'est prévue à la charge du Client. Dès le premier jour suivant l'activation de GARANTIE3 COVER, le Client, en cas de dégât accidentel, aura droit à la réparation du produit sans aucun frais. Si le produit ne peut pas être réparé, GARANTIE3 proposera le remboursement de la valeur d'achat du produit, réduit de 30%.

REGLES EN PRESENCE DE PANNE

Le Client devra se connecter au site www.garantie3.ch ou envoyer un e-mail à l'adresse suivante: assistance@garantie3.ch ou contacter le numéro vert **0800-896-484** pour communiquer ses coordonnées personnelles et les détails du certificat de GARANTIE3 COVER; le service à la clientèle, après vérification, communiquera au Client les procédures et les conditions pour la réparation du produit.